



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 FEVRIER 2015

Compte-rendu

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est réunie le vendredi 6 février 2015 en la salle MJC de Feigneux, sur convocation de la vice-présidente en date du 19 janvier 2015.

Personnalités présentes : Monsieur Jérôme FURET, Conseiller Général de l'Oise, Mesdames Thérèse CLABAUT, Présidente de l'Office de Tourisme de Crépy-en-Valois et Maire de Séry-Magneval, Véronique CAVALETTI, Maire de Feigneux, Nicole LEGOIX, Maire-adjoint de Béthancourt-en-Valois, Valérie SINOPE, Maire-adjoint de Gilocourt, Edwige PALLU, Présidente du Comité des fêtes d'Orrouy, Messieurs Philippe MERAZGA, Maire adjoint d'Orrouy, Patrice HURAU, Maire-adjoint de Feigneux, Bernard LEVASSEUR, Maire-adjoint de Séry-Magneval, Denis VIVANT, Maire-adjoint de Glaignes, Patrice BRANCATI, conseiller municipal d'Orrouy

Personnalités excusées : Messieurs les Sénateurs Yves ROME, Président du Conseil Général de l'Oise, et Philippe MARINI, Maire de Compiègne, Madame Georgette LAHAYE, Présidente de la FCJO. Madame Anne FIZET-GORIN, du comité de jumelage de Beauvais, membre du bureau de la Fédération, Madame Marie-Paule TARDIVAU, Maire de Glaignes, Monsieur Christian BORNIGAL, Maire de Fresnoy-la-Rivière.

Adhérents présents : Familles BLONDEAU, BRANCATI, BUREAU, CARON, CLABAUT, FURET, HERBETTE, LAVEUR (Christiane), LEGOIX, LEVASSEUR, LOUIS-GUEZENNEC, PALLU, MASSON, MERAZGA, MESSANA, RAMET, SAINT-MARC, SINOPE, TISON, VAN GOETHEM (Catherine), VIVANT,

Pouvoirs : Familles HURAU à Fabrice RAMET, LALY et RIGOLET à François CLABAUT, LAVEUR (Gilles) à Christiane LAVEUR, SELLIER à Pierre TISON, BERCY à Thérèse CLABAUT, CARRILLON à Catherine VAN GOETHEM.

Adhérents : 45. Présents : 21, Pouvoirs : 7, Quorum : 12, Votants : 28

Le quorum étant acquis, Violaine BUREAU ouvre la séance à 20 heures 30. Elle se présente, comme étant la vice-présidente d'AUTONNE-VILLAGES depuis le 1er avril 2014. Suite à la démission de la Présidente, Madame Véronique MASSON, en octobre 2014, elle a pris le relai de ses fonctions. Elle remercie Véronique pour son dévouement à la cause de l'association et le travail important qu'elle a fourni pour le bon déroulement du jumelage. Elle présente le bureau d'aujourd'hui : « *Trésorière Christiane LAVEUR, Trésorier-adjoint Laurent SAINT-MARC, Secrétaire Pierre TISON, Secrétaire-adjoint Fabrice RAMET. Chacun s'est impliqué dans sa tâche, pour accomplir au mieux la mission qui lui avait été confiée* ».

Puis elle passe à l'ordre du jour.

Bilan de l'année 2014.

Présentation du rapport moral (pièce jointe n°1).

Violaine rappelle ce qu'est notre association, comment et pourquoi elle a été créée. Les neuf communes qui se sont liées en 2000 avec notre jumelle, la ville d'Athboy en Irlande, sont invitées à renouveler cette année leur serment de jumelage, comme elles l'ont fait en 2005 et 2010. En rappelant l'objet de notre engagement (organiser des échanges scolaires, sportifs, culturels, humains entre les habitants des neuf communes et ceux d'Athboy), elle insiste sur l'intérêt pour nos enfants de pratiquer la langue anglaise.

Si notre association est aussi performante dans ses actions, c'est grâce au soutien sans faille de nos partenaires, que Violaine tient à nommer. Il s'agit d'abord des neuf communes de la Vallée de l'Automne et de leurs conseils municipaux tant pour leur soutien financier que matériel. Elle souhaite que les communes qui n'ont pas mis le panneau de jumelage à l'entrée de leur commune, puissent le faire cette année !

Si notre association AUTONNE-VILLAGES a un rayonnement intercommunal, c'est grâce au soutien d'organisations extérieures telles que le Conseil Général de l'Oise, la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV), la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise (FCJO), le lycée Jean MONNET de Crépy-en-Valois, l'Office de Tourisme de Crépy-en-Valois. Nous agissons grâce à eux, et aussi pour eux, dans une collaboration fructueuse pour tous les habitants de notre vallée élargie, qui conduit à des résultats tels que la classe européenne du lycée Jean MONNET créée à l'initiative et grâce aux efforts de notre association. Les jeunes de la CCPV issus des 3 cantons : Nanteuil-le-Haudouin, Betz et Crépy-en-Valois bénéficient du jumelage franco-irlandais. Les responsables de ces organismes sont cités et chaudement remerciés.

Violaine rappelle comment l'association fonctionne. L'assemblée générale des adhérents élit un conseil d'administration qui a pour principales tâches d'élaborer la politique générale de l'association en liaison avec les Irlandais, qu'il soumet à l'assemblée générale pour accord, puis qu'il applique. Devant cette même assemblée générale, il rend compte chaque année des actions menées et futures ainsi que de l'état des finances et des orientations budgétaires pour accomplir ses objectifs. Elle remarque que, suite à plusieurs démissions, 12 sièges au conseil d'administration sont vacants. L'arrivée au conseil de nouveaux administrateurs bénévoles est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'association.

En terminant la présentation du rapport moral, Violaine tient à saluer les personnalités présentes, qui honorent notre assemblée générale et celles qui empêchées, nous ont fait part de leur regret et de leur soutien:

Rapport d'activité. (Pièce jointe n°2)

Le rapport d'activité de l'année écoulée est présenté par Madame Catherine VAN GOETHEM. Elle décrit et commente les nombreuses actions menées en 2014. Elle remercie les bénévoles qui ont fait le succès de ces actions.

Pour mettre en œuvre le programme mis au point avec les Irlandais et adopté lors de l'assemblée générale du 15 mars 2014, le conseil d'administration s'est réuni 8 fois, dans différentes communes fondatrices du jumelage, avec la volonté affirmée de faire le point avec le maire qui nous accueillait sur les attentes des communes et sur les activités que nous réalisons.

Administrateurs et adhérents se sont rendus en Irlande à 3 occasions.

D'abord en janvier, la Présidente Véronique MASSON, Thérèse et François CLABAUT pour la programmation de nos activités

Puis pour la grande fête de la Saint-Patrick, avec la participation de Canelle BEUZE, d'Orrouy, qui a trôné sur le char du jumelage pendant la traditionnelle parade, portant fièrement sa couronne et son écharpe de Reine 2013 du *Blue Jean Country festival!*

Enfin, du 30 mai au 2 Juin 23 Français se sont rendus à Athboy pour représenter notre association au 25^{ème} *Blue Jean*.

Lors du traditionnel *Champagne Day*, nos amis irlandais ont pu visiter le vignoble champenois et le musée du vin à Verzenay (Marne). Leur délégation (15 adultes et 5 enfants), composée de membres du comité de jumelage et de représentants du MACRA et nos adhérents, ont assisté aux manifestations et reconstitutions historiques réalisées dans le cadre des Journées du Patrimoine, dans les ruines de Champlieu, le 21 septembre.

Sept Irlandais ont participé aux manifestations du 11 novembre, avec un programme particulièrement riche cette année, 100 ans après l'ouverture des hostilités en 1914. . Participation aux cérémonies de Rethondes dans la tribune officielle: Visite du musée de la Grande Guerre à Meaux, du Mémorial de la Ferté-sous-Jouarre, des monuments aux morts de la vallée. Visite des champs de bataille (Néry et Villers-Cotterêts).

La culture n'a pas été oubliée, avec un arrêt à Raray (au Château de la Belle et la Bête), une représentation théâtrale au monument aux morts de Glaignes et un concert de jazz dans l'église de Séry-Magneval.

L'échange des enfants a été très réussi, avec de nombreuses animations, d'abord du 24 au 28 octobre, en France : Jeux, soirée dansante, journée au Parc Astérix, visite de Paris en autocar (bateau-bus, la Tour Eiffel, Jardin des plantes) et de Beauvais (cathédrale). Puis du 28/10 au 2 novembre, en Irlande (visite de Dublin, course en vélo, navigation en kayak, tir à l'arc, soirée Halloween traditionnelle).

L'Europe n'a pas été oubliée avec notre participation à la Journée de l'Europe à Verneuil-en-Halatte, à l'Université d'été et à l'assemblée générale de la FCJO.

AUTONNE-VILLAGES est reconnue comme étant l'une des plus dynamiques associations de jumelage de notre département. Notre activité de l'année 2014 justifie une fois encore cette distinction.

Bilan financier. (Pièce jointe n°3)

Les résultats de l'exercice 2014 sont présentés par Christiane LAVEUR, Trésorière et Laurent SAINT-MARC, Trésorier adjoint, activité par activité. On retient :

Dépenses : 14155.92 euros

Ressources : 15910.23 euros.

Bénéfice de l'exercice : 498.81 euros

Notre commissaire aux comptes, Monsieur Guy CARLIER commente le bilan financier. Il reconnaît que le conseil a bien géré l'association, « *en bon père de famille* ». Les activités déployées au cours de l'année ont été correctement financées avec l'apport des subventions et financement des territoires, (communes et département) qui se sont ajoutées au remboursement des bénéficiaires de ces activités. La situation bilancielle confirme la stabilité de la trésorerie et une consolidation des comptes de réserve financière qui contribue à la pérennité de notre association

Approbation des rapports.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité des votants. Ainsi, l'assemblée donne le quitus au conseil d'administration pour sa bonne gestion de l'association pendant l'année 2014

Projets pour l'année 2015

Activités (Pièce jointe n°4)

Le programme de l'année a été mis au point en janvier, avec les responsables irlandais en réunion, le 25 janvier à Orrouy.

En France, nous prévoyons de recevoir les délégations irlandaises pour le salon de l'agriculture (du 21 février au 26 février), le 15e anniversaire de l'association et la fête nationale (du 11 au 15 juillet).

Des manifestations traditionnelles ont été reportées en 2016, pour calendrier trop chargé en 2015 (Jours de fête à Feigneux, fête des cochons à Crépy, *Champagne Day*).

Le festival du film irlandais a été abandonné, parce que trop coûteux.

En Irlande, les Français sont invités à participer à la Saint-Patrick (du 16 au 17 mars), au *Blue Jean Country Festival 2015* (du 29 mai au 3 juin), au *Sean-Nís Festival*, et au *Bailinlough Castle Festival* (du 19 au 21 juin), au *Hillwalking week-end* à Wicklow, en été, au *Bicycle Day*, (le 1er août) et au *Ploughing Day* (les 22-24 septembre).

On prévoit un échange des classes européennes (séjour des Irlandais en France du 30 mars au 5 avril, des Français en Irlande du 22 au 28 mars), un échange des photographes avec visite du Salon des artistes de Paris. L'échange « Halloween » pour les jeunes scolaires est prévu du 23 au 27 octobre en France et du 27 au 31 octobre en Irlande.

Nous continuerons à coopérer avec la FCJO, dans toutes les activités qu'elle proposera. François CLABAUT remarque que l'Université d'été ne sera pas organisée en 2015, mais seulement en 2016.

Gestion prévisionnelle (Pièce jointe n°5)

Laurent présente le budget prévisionnel pour l'année 2015, que le conseil d'administration sortant a établi. Dépenses et recettes sont évaluées à 16560 euros. Le plus gros poste de dépense est la ligne «*Réceptions*» (8200 euros), pour tenir compte des frais que nous aurons dans l'organisation du 15^e anniversaire. Le poste suivant «*Déplacements*» (6000 euros), indique des frais de billet d'avion pour les voyages en Irlande, frais qui seront compensés par les participations des adhérents partants.

Approbation des projets

La vice-présidente propose de soumettre ces projets à l'approbation des adhérents. François CLABAUT remarque que la participation des communes est inégale, alors que leurs habitants profitent des mêmes avantages. Une commune n'a pas versé de subvention, alors que l'une de ses associations (un club de photographes), bénéficie directement du jumelage. Pierre TISON précise qu'il s'agit de son village, Fresnoy-la-Rivière. Il explique que cette commune a connu en 2014 d'énormes difficultés financières dues à la rénovation de l'église en même temps que l'installation de l'assainissement. Il espère que la situation redeviendra normale en 2015.

François pense qu'il faut relancer la coopération avec la classe européenne du lycée par un contact plus étroit avec la proviseure Madame OULD.

Aucune autre question n'étant posée, les projets sont soumis à un vote à main levée. Ils sont approuvés à l'unanimité des votants.

Election des administrateurs.

Parmi les administrateurs élus en 2012 pour 3 ans (Violaine BUREAU, Jean-Pierre LALY, Laurent SAINT-MARC, Lucke SELLIER, Pierre TISON, Denis VIVANT) et arrivés au bout de leur mandat, un seul se représente : (Laurent). Nous avons enregistré en fin d'année les démissions de François CLABAUT, Dominique CARON, Michel RIGOLET élus en 2012, de Thérèse CLABAUT et Véronique MASSON élues en 2014. Sophie BLONDEAU, élue en 2013, a démissionné aujourd'hui.

Il reste 5 administrateurs en exercice. Selon les statuts, il en faut 18 au plus, 9 au minimum, pour fonctionner. L'assemblée doit élire de 4 à 13 administrateurs, en respectant la contrainte que tous (sauf 3, au plus) doivent habiter dans l'un des 9 villages fondateurs. En provenance des communes jumelées, il n'en restera que 4 soit : Bernard LEVASSEUR de Séry-Magneval élu en 2014, Catherine VAN GOETHEM d'Orrouy, Valérie SINOPLE de Gilocourt et Fabrice RAMET de Glaignes, élus en 2013. De l'extérieur ne restera que Christiane LAVEUR, élue en 2014.

Nous avons enregistré 4 candidatures. Il s'agit de Laurent-SAINTE-MARC, le trésorier adjoint sortant, qui, arrivé en fin de mandat, se représente. Deux anciennes administratrices, Mesdames Nathalie HERBETTE et Magali MASSANA, présentes dans la salle, sont candidates. Le conseil d'administration a

pensé qu'il serait bon que les jeunes ayant récemment participé à nos manifestations, soient représentés dans le conseil. Il a sollicité Canelle BEUZE, d'Orrouy, qui a accepté. Canelle a été notre représentante en 2013 au *Blue Jean* où elle a été élue Reine du festival. Elle a brillamment participé en 2014 à la Saint-Patrick sur le char du jumelage d'Athboy, et au *Blue Jean Country Festival*. Elle est particulièrement proche des jeunes de la Vallée et de ceux d'Athboy.

Il est demandé s'il y a des candidatures nouvelles dans la salle parmi les adhérents présents. Aucune n'est présentée. Dans ces conditions le scrutin est ouvert. Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de postes vacants, personne ne demandant que le vote soit secret, la contrainte de 3 administrateurs extérieurs au plus étant respectée, le vote est effectué à main levée. Les quatre candidats sont élus à l'unanimité des votants.

Modification éventuelle des statuts.

Le renouvellement du conseil d'administration est toujours difficile, par manque de candidats. Il en résulte que la charge de réussir les opérations que nous menons repose sur un nombre restreint de bénévoles (le conseil comprend 9 membres, le minimum statutaire), ce qui n'est pas sain.

Il faut réagir, ce qui peut être fait par une motivation et une collaboration plus marquée des municipalités, des habitants des communes jumelées, et des associations, par l'augmentation du nombre d'administrateurs extérieurs autorisés, par l'augmentation du nombre de villages jumelés.

Motiver et faire participer les communes jumelées. C'est la solution privilégiée par le conseil depuis la réunion avec les maires de 2011, réunion qui n'a pas eu de résultats marquants. En 2014, nous avons systématiquement tenu les conseils dans des mairies différentes, les maires et adjoints étant invités à y participer. En 2015, pour cette assemblée ordinaire, nous avons invité tous les présidents des comités des fêtes et autres personnes engagées dans les associations culturelles. Nous souhaitons qu'il y ait dans chaque conseil municipal un administrateur d'AUTONNE-VILLAGES, pour que la coopération entre nos communes et l'association de jumelage soit plus proche des habitants. Nous sommes intervenus auprès de tous les maires en ce sens, et nous chercherons encore avec eux comment nous faire mieux connaître de la population.

Augmenter le nombre d'administrateurs extérieurs. (3 depuis 2013). Nous avons 3 administrateurs extérieurs en activité après l'élection d'aujourd'hui. Si nous avions eu un autre candidat extérieur, nous n'aurions pu l'élire, sans une modification préalable des statuts. D'où la question : doit-on augmenter ce nombre ? Le risque, pour les communes fondatrices, est de perdre le contrôle de l'association, Une telle modification n'est pas nécessaire aujourd'hui, mais la question pourrait être de nouveau posée l'année prochaine.

Augmenter le nombre de communes jumelées. Plusieurs villages voisins nous ont fait part de leur envie de participer au jumelage. Ceci signifie à l'évidence que des personnes motivées pourraient se

porter candidates pour entrer dans le conseil d'administration. Ceci nous amènerait de nouveaux bénévoles et des moyens accrus (ceux des communes et de leurs comités des fêtes).

La procédure officielle d'admission d'une nouvelle commune est un processus complexe, qui prend du temps, qui ne doit être engagé que si l'on est certain d'arriver à la signature de la charte.

Des démarches officieuses préliminaires sont nécessaires pour évaluer l'intérêt, le sérieux et l'opportunité d'une candidature. Le conseil d'administration peut-il engager ces démarches avant présentation d'une candidature à l'assemblée pour décision ? Après débat, cette question est soumise au vote. L'assemblée se prononce en faveur de ces démarches préliminaires par 23 OUI, 3 abstentions (Sophie BLONDEAU, Thérèse CLABAUT et Dominique CARON) et 2 NON (Véronique MASSON et François CLABAUT)

Questions diverses

La gestion du jumelage d'une nouvelle commune, serait une charge supplémentaire pour l'association. Ceci impose de réfléchir à la possibilité d'abandonner éventuellement une commune jumelée, de façon à garder un nombre raisonnable de villages participants. Une question est posée : une commune qui ne paie pas sa subvention annuelle devrait-elle être exclue de l'action d'AUTONNE-VILLAGES ?

Chacune des communes jumelées a donné à AUTONNE-VILLAGES une délégation pour mettre en œuvre son jumelage avec Athboy. Cette délégation devient caduque, si le jumelage est rompu (ce que ne peuvent décider que les élus qui ont signé la charte), si la commune française retire sa délégation à l'association (par décision de son conseil municipal), ou si l'association décide de ne plus s'occuper du jumelage d'une commune défaillante (par décision de l'assemblée générale, qui en a parfaitement le droit).

L'abandon d'une commune est une opération facile à mettre en œuvre. La procédure à suivre comporte plusieurs étapes : le conseil d'administration constate la carence de la commune visée, en ce qui concerne la volonté de ses habitants de participer, et au manque de moyens fournis, notamment l'absence des subventions de fonctionnement ; il en fait part à l'assemblée qui vote (ou non) l'abandon, avant de modifier les statuts.

Après débat, l'idée d'exclure un village ne paraît pas acceptable pour l'assemblée. On peut moduler les coûts de participation, en tenant compte du fait que si une commune ne paie pas son dû, ses habitants doivent profiter des subventions versées par le Conseil général et la CCPV. L'effort doit porter sur la motivation des communes défaillantes.

Conclusion

Personne ne demandant la parole, la vice-présidente adresse des remerciements particuliers à ceux qui ont quitté le conseil d'administration après de très nombreuses années de dévouement à la cause

du jumelage. Il s'agit d'abord de Dominique CARON, Fondateur de notre association, Président pendant plus de 10 ans, animateur omniprésent par son enthousiasme, sa grande maîtrise des rapports sociaux et ses relations étendues, A Dominique, elle associe Thérèse et François CLABAUT. A eux trois, pendant ces 15 dernières années, ils ont su mettre l'association en ordre de marche et ont assuré son succès. A ce trio, elle joint Véronique MASSON, qui a poursuivi l'œuvre de Dominique à la tête de notre association. Elle remercie aussi les autres administrateurs qui ont quitté le conseil: Lucke SELLIER, Sophie BLONDEAU, Denis VIVANT, Michel RIGOLET et Pierre TISON, en oubliant de se citer elle-même dans la liste des partants, passant ainsi sous silence tout le travail qu'elle a produit en remplaçant au pied levé Véronique à la tête de l'association en octobre 2014.

Thérèse CLABAUT intervient en demandant que soit lu le message que Georgette LAHAYE, Présidente de la FCJO a adressé à Violaine. Bien que ce message soit personnel, celle-ci s'exécute. Trois points apparaissent à la lecture :

1. Les explications que donne Georgette pour son absence correspondent à ce qui avait été dit.
2. Thérèse, membre du bureau de la FCJO, ne peut plus assurer une liaison directe entre l'association et la Fédération après sa démission du conseil d'administration. Les liens entre nos deux organisations seront maintenus par les canaux habituels.
3. Le bureau de la FCJO a demandé à Thérèse, compte tenu de son expérience, de rester au bureau, demande acceptée. Thérèse continuera à travailler pour la Fédération, ce qui est une bonne chose pour notre association, puisque mieux marchera la FCJO, plus tous les comités de jumelage de l'Oise en tirerons avantage.

Violaine conclut l'assemblée par une note optimiste : « *AUTONNE-VILLAGES est à un tournant de son histoire. La nouvelle équipe, qui prend la suite des Anciens, doit surmonter les difficultés présentes, développer encore notre association en apportant à nos adhérents et à leurs enfants encore plus de prestations et de convivialité.*

Le défi est immense. Mais nous avons des armes pour le relever. D'abord l'aide de nos soutiens habituels, de nos municipalités, de nos membres bénévoles. La récente lettre de l'Ambassadeur de France en Irlande, qui nous promet tout le soutien dont nous avons besoin, nous encourage à poursuivre dans le chemin que nous avons tracé, vers une plus grande et amicale coopération avec nos amis irlandais, avec nos frères et sœurs européens.

Je prononce maintenant la clôture de notre assemblée générale. Encore une fois, merci à tous, et passons à côté pour boire ensemble le verre de l'amitié. Pendant le pot, vous pourrez regarder des images des différentes manifestations récentes, rassemblées sur son ordinateur par Madame Sophie BLONDEAU, que je remercie ».

La séance est levée à 21 heures 30.

La secrétaire



Nathalie HERBETTE

La présidente



Catherine VAN GOETHEM



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du vendredi 6 Février 2015

Rapport Moral

présenté par Madame Violaine BUREAU, Vice-présidente de l'association.

A/ L'Association

Autonne-Villages est une association de jumelage entre neuf communes de la Vallée de l'Automne (Béthancourt-en-Valois, Feigneux, Fresnoy-la-Rivière, Gilocourt, Glaignes, Morienval, Orrouy, Russy-Bémont et Séry-Magneval, soit approximativement 4 500 habitants) et le village d'ATHBOY situé en République d'Irlande (à 70 km au nord-ouest de Dublin dans le comté de Meath). Athboy a une population d'environ 3 000 habitants.

La charte (le serment de jumelage) a été signée en Septembre 2000 en France et en Septembre 2001 en Irlande. Les communes jumelées ont renouvelé la Charte en 2005 et 2010. Nous allons fêter les 15 ans du jumelage cette année et les maires vont renouveler leur serment.

Le but d'Autonne-Villages : organiser des échanges scolaires, sportifs, culturels, humains entre les habitants des neuf communes et ceux d'Athboy. Pour cela l'association dispose de 45 familles adhérentes. Le nombre des adhésions a tendance à diminuer, mais nous avons réagi. En prenant contact avec les mairies pour sensibiliser les remobiliser. En communiquant mieux à travers facebook, les sites des mairies et les journaux communaux. Nous demandons aux mairies de nous suggérer comment nous pouvons améliorer notre communication avec elles. Nous continuons à penser qu'il faut ouvrir le Comité de jumelage à d'autres villages de la Vallée. En effet nous avons eu des demandes de municipalités motivées qui désirent faire bénéficier leurs habitants des ouvertures sur l'Irlande et les Irlandais qu'Autonne-Villages propose. N'oublions pas que pour les enfants d'aujourd'hui, la pratique de la langue anglaise devient absolument indispensable. Je pense que les parents sont bien conscients de cette réalité et ont tout intérêt à participer à nos actions. Et ainsi devenir famille adhérente. Je vous rappelle que le prix de l'adhésion pour toute la famille est de 12 euros seulement, pour les villages jumelés de la Vallée et de 15 euros pour les communes voisines.

B/ Nos principaux partenaires

1/ Les neuf communes de la Vallée de l'Automne dont nous tenons à remercier très vivement les représentants ici présents ce soir, ainsi que l'ensemble des conseils municipaux tant pour leur soutien financier que matériel (salles de réunion, photocopies, prêt de matériel...) et de leurs associations.

Il serait vraiment souhaitable que les communes qui n'ont pas mis le panneau de jumelage à l'entrée de leur commune, puissent le faire cette année ! C'est une manière de communiquer facilement et en permanence sur l'existence d'un jumelage avec leur village.

2/ La Communauté de Communes du Pays de Valois (C.C.P.V.)

L'association Autonne-Villages a un rayonnement intercommunal car nous intervenons sur les neuf communes de la Vallée à l'origine du jumelage, mais aussi d'une façon inter-cantonale au travers de la

classe européenne du lycée Jean Monnet à Crépy-en-Valois, créée à l'initiative et grâce aux efforts de notre association. Les jeunes de la CCPV issus des 3 cantons : Nanteuil-le-Haudouin, Betz et Crépy-en-Valois peuvent bénéficier du jumelage franco-irlandais !

Nous tenons à remercier très sincèrement la C.C.P.V. et en tout premier lieu son président Monsieur Benoit HAQUIN, pour son soutien financier sans faille.

3/ Le Conseil Général de l'Oise pour son aide constante et ce grâce au soutien actif de son Président, Monsieur le Sénateur Yves ROME et de Monsieur Jérôme FURET, notre Conseiller Général, ici présent.

4/ La Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise (F.C.J.O.) qui apporte une importante aide technique et propose des formations sur la gestion tant financière (demande de subvention européenne...) qu'administrative des associations de jumelage. Nous remercions en particulier Madame Georgette LAHAYE, sa présidente. La F.C.J.O organise des stages d'information sur la Communauté Européenne, des visites de ses institutions et l'Université d'été pour les jeunes à partir de 18 ans. L'une de nos adhérentes, Madame Thérèse CLABAUT, siège au conseil d'administration de la FCJO.

5/ Le Lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois qui fait vivre pour nos enfants sa classe européenne. Merci à sa proviseure, Madame Françoise OULD pour son soutien et sa collaboration.

6/ L'Office de Tourisme de Crépy-en-Valois qui joue un rôle important par son aide dans la préparation et le bon déroulement de nos manifestations, Merci à sa présidente, Madame Thérèse CLABAUT

Merci à tous les adhérents pour votre soutien.

D/ Fonctionnement et structure d'Autonne-Villages

1/ L'association est composée d'un Conseil d'Administration, qui fonctionne avec 9 à 18 membres issus des adhérents de l'association, Les administratrices et administrateurs, élus pour 3 ans, sont bénévoles et font un excellent travail. Je tiens à remercier très sincèrement chacune et chacun d'entre eux, car sans leur implication, Autonne-Villages ne pourrait pas fonctionner aussi bien.

Le Conseil d'Administration est, à ce jour, composé de 6 femmes et de 6 hommes (notez l'excellente parité). Au cours de ce mandat, nous avons déploré 5 démissions dont celle de la Présidente. Aujourd'hui nous avons une démission supplémentaire et cinq administrateurs arrivés en fin de mandat, ne se représenteront pas. Ce qui signifie que nous redémarrons l'année avec seulement 6 administrateurs : 5 qui continuent leur mandat et un qui se représente. Ainsi, 12 sièges seraient vacants...

Le conseil d'administration a pour principales tâches d'élaborer la politique générale de l'association (en lien avec les Irlandais quand cela concerne les échanges), qu'il soumet à l'assemblée générale pour accord, puis qu'il applique. Devant cette même Assemblée Générale, il rend compte chaque année des actions menées et futures ainsi que de l'état des finances et des orientations budgétaires pour accomplir ses objectifs.

2/ Lorsque le conseil se réunira quelques jours après l'assemblée générale, il élira son bureau composé de 6 membres : un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier et un trésorier adjoint. Les membres du bureau ont la charge de mettre en œuvre le programme approuvé par l'assemblée générale, sous le contrôle et selon les décisions prises par le conseil d'administration.

Violaine BUREAU



ACTIVITES, Année 2014

Huit conseils d'administration : 4 janvier, 6 février, 1^{er} avril, 10 juin, 1^{er} juillet, 3 septembre, 16 octobre, 27 novembre, dans différentes communes fondatrices du jumelage.

Nous avons pu à chaque fois, faire le point avec le maire qui nous accueillait sur les attentes des communes et sur les activités que nous réalisons.

Une assemblée générale ordinaire, le 15 mars.

Personnalités présentes : M. DEGAUCHY, Député ; M.FURET, Conseiller Général ; 4 maires et maires-adjoints ; 1 représentant de la FCJO.

26 membres ont participé aux votes pour 60 adhérents à jour de leur cotisation.

Déplacements en Irlande (adultes).

- **du 24 au 25 Janvier: Réunion de mise au point des programmes** de l'année, à Athboy avec les responsables irlandais et français du jumelage.

La délégation française comprenait 3 administrateurs (la présidente Véronique MASSON, Thérèse et François CLABAUT).

du 16 au 18 mars : Saint-Patrick.

3 adhérents se sont rendus à Athboy pour représenter l'association. Canelle BEUZE (élue Reine du Blue Jean Country Festival en 2013), Valérie SINOPLÉ et Philippe MERAZGA.

Le char du jumelage sur lequel trônait Canelle a reçu le premier prix de la parade traditionnelle.

du 30 mai au 2 Juin 2014 : 25^{ème} Blue Jean Country festival

23 Français se sont rendus à Athboy pour représenter notre association, dont Canelle BEUZE, Reine élue en 2013, et Julie TISON, notre candidate pour le titre 2014

Visites des Irlandais en France

-19/20/21 septembre : Champagne Day.

La délégation irlandaise (20 Irlandais dont 15 adultes et 5 enfants), composée de membres du comité de jumelage mais également de membres du MACRA.

Voyage en bus le 20 septembre à Verzenay (Champagne). Visite de la Maison QUENARDEL et de l'écomusée du Champagne.

Visite des ruines de Champliou, le 21 septembre : 35 personnes (dont 5 extérieures) ont assisté aux manifestations et reconstitutions historiques réalisées dans le cadre des *Journées du Patrimoine*.

- Du 10 novembre au 12 novembre : Participation de 7 Irlandais aux manifestations du 11 novembre.

Le 10 novembre : Visite du musée de la Grande Guerre à Meaux. Mémorial de la Ferté sous Jouarre. Le soir, concert de jazz à Séry-Magneval.

Le 11 novembre : Visite des monuments aux morts. Participation aux cérémonies de Rethondes. Représentation théâtrale au monument aux morts de Glaignes.

Le 12 novembre : Visite des champs de bataille (Néry et Villers-Cotterêts). Déjeuner au Château de Raray.

4.- Echange France-Irlande (enfants)

7 mai : Réunion avec les parents des enfants inscrits, pour participer à l'échange des jeunes, programmé en novembre (Halloween).

Programme du 24 au 28 octobre, en France :

Animations diverses. Jeux et soirée.

Journée au Parc Astérix. Visite de Paris en autocar (bateau-bus, la Tour Eiffel, Jardin des plantes). Visite de Beauvais (cathédrale).

Programme du 28/10 au 2 novembre, en Irlande :

Actions très réussies, très appréciées par les ados (visite de Dublin, course en vélo, navigation en kayak, tir à l'arc, soirée Halloween traditionnelle).

5- Activité européenne.

11 mai : Journée de l'Europe à Verneuil-en-Halatte. Mme CLABAUT y a représenté l'association.

Juillet 2014 : Participation à l'Université d'Eté de la FCJO, 15 jours. 2 jeunes adultes irlandais ont participé.

Participation à l'AG de la FCJO.

Bilan financier Autonne-Villages
Exercice 2014

Assemblée Générale du vendredi 6 février 2014

Le 05/01/2015

Dépenses	
Frais administratifs	69,20 €
Assurance association (Groupama)	376,33 €
Assurance sono	- €
Honoraires expert comptable	250,00 €
Création du site Internet Autonne-Villages	- €
Frais postaux	64,01 €
Frais financiers (CB)	38,00 €
Cotisations 2014 à RVM et FCJO	70,00 €
Festival du Film 2013	66,90 €
Week end Planning - en Irlande	31,50 €
AG 2014	36,44 €
Miss Blue Jean 2013	- €
Miss Blue Jean 2014	977,08 €
Université d'été 2014	939,50 €
Bastille Day 2014	176,47 €
Champagne Day 2014	2 031,50 €
Halloween 2013	- €
Halloween 2014 - billets d'avions	4 114,77 €
Halloween 2014 - activités	3 311,22 €
Commémoration 11 Novembre	1 531,00 €
Dons suite décès	72,00 €
TOTAL	14 155,92 €

Recettes	
SUBVENTIONS	
* 8/9 Communes	1 800,00 €
* CCPV	1 200,00 €
* Conseil Général de l'Oise	
Halloween 2013	677,50 €
Planning & Blue Jean 2014	423,00 €
Adhésions 2014	586,00 €
vente d'articles Autonne-Villages	142,00 €
Week-end Planning	94,50 €
Miss Blue Jean 2013	13,00 €
Miss Blue Jean 2014	
Université d'été - Participation des 2 jeunes irlandais	479,04 €
Bastille Day 2014	- €
Champagne Day 2014	2 045,00 €
Halloween 2013 participation activités	679,55 €
Halloween 2014 - transport	3 400,00 €
Halloween 2014 - activités	2 760,00 €
Commémoration 11 Novembre	1 545,00 €
Livrets d'épargne	65,64 €
TOTAL	15 910,23 €
RESULTAT	1 754,31 €

Madame Véronique Masson, Présidente
sortante au 16/10/2014

Madame Christiane LAVEUR, Trésorière



Madame Violaine Bureau, Vice Présidente

Monsieur Laurent SAINT-MARC, Trésorier Adjoint



ACTIVITES 2015. Projets

EN FRANCE

Dans l'année : 6 à 9 conseils d'administration

Du 23 au 25 janvier: Réunion de programmation

Le 6 février : Assemblée générale de l'association.

Salon de l'agriculture Du 21 février au 1^{er} mars à Paris, Porte de Versailles.
Du 22 au 26 février à Villepinte

Dimanche 12 Juillet: 15e anniversaire de l'association, à Glaignes.

14 juillet : *Bastille Day*

Manifestations reportées en 2016, pour calendrier trop chargé en 2015 : Jours de fête à Feigneux, fête des cochons à Crépy, Champagne Day (visite du vignoble champenois)

EN IRLANDE

Saint-Patrick. Du 16 au 17 mars

Blue Jean Festival 2015 du 29 mai au 3 juin

Le Sean-Nós Festival, et le *Bailinlough Castle Festival* du 19 au 21 juin.

Hillwalking week-end à Wicklow En été.

Bicycle Day, le 1er août

Ploughing Day, 22-24 septembre.

ECHANGES

Echange des classes européennes Séjour des Irlandais en France du 30 mars au 5 avril
des Français en Irlande du 22 au 28 mars

Echange des photographes (club de photo de Fresnoy-la-Rivière). Visite au Salon des artistes de Paris.

Echange Halloween du 23 au 31 octobre, pour les jeunes scolaires. En France du 23 au 27 octobre, en Irlande du 27 au 31

Violaine BUREAU, Vice-présidente de l'association



BUDGET PREVISIONNEL DE
L'ASSOCIATION AUTONNE-VILLAGES

ANNEE 2015

DEPENSES		RECETTES	
Achats : fournitures,	800,00 €	Participation adhérents / cotisations	10160,00 €
Assurances	400,00 €	Communes	1800,00 €
Déplacements	6000,00 €	Communauté de communes du Pays de Valois	1500,00 €
Réceptions	6700,00 €	Conseil Général	1000,00 €
Personnel	0	Conseil Régional	0
Dotations aux amortissements Et provisions	0	Etat	0
-	-	Union Européenne	0
Frais financiers	160,00 €	Produits financiers	100,00 €
Autres	1000,00 €	Autres	500,00 €
TOTAL	15060,00 €	TOTAL	15060,00 €

La Vice-Présidente

V. Bureau